

LIGNE PÉDAGOGIQUE CRÈCHE MEMORY

1. ORGANISATION

- 1.1 Historique de la crèche
- 1.2 Personnel (formation, formation continue, ...)
- 1.3 Financement

2. LIGNE PEDAGOGIQUE

- 2.1 Brève description de la crèche
- 2.2 Buts, objectifs de la structure
- 2.3 Journée type
- 2.4 Arrivée - départ
- 2.5 Séparation
- 2.6 L'objet transitionnel
- 2.7 Relations avec les parents
- 2.8 Hygiène
- 2.9 Sieste – sommeil – repos
- 2.10 Alimentation
- 2.11 Autonomie
- 2.12 Bilinguisme
- 2.13 Sorties, jardin, promenades, nature
- 2.14 Moments de jeu, activités diverses

1. ORGANISATION

1.1 Historique de la Crèche

La Crèche Memory est une petite structure d'accueil privée qui a ouvert en août 2005 au rez-de-chaussée d'une maison dans un quartier familial et tranquille de Bienne.

1.2 Personnel

Le personnel se compose de la responsable, éducatrice de la petite enfance, d'éducatrices de l'enfance diplômées et en formation, d'assistants socio-éducatifs diplômés et en formation, parfois d'un/une stagiaire ou de quelqu'un en préapprentissage et d'une femme de ménage. A chaque engagement, la direction est tenue de faire une demande de contrôle de la réputation et de faire signer par le/la futur/e employé/e une lettre d'engagement attestant n'avoir jamais commis d'acte sexuel sur des enfants et n'être concerné/e par aucune procédure pénale en cours.

Actuellement, tout le personnel diplômé travaille à temps partiel ; par jour, entre 3 et 5 personnes sont présentes selon les moments de la journée pour encadrer le groupe de maximum 13 enfants. Chaque membre est libre de suivre des cours de formation continue et la crèche propose régulièrement un cours de premiers secours à toute l'équipe. Tout le personnel a également suivi le cours de langue des signes pour les petits et l'utilise dans le quotidien.

1.3 Financement

La Crèche Memory est un organisme privé géré par le comité de « l'Association de la Crèche Memory ». Elle ne bénéficie d'aucune subvention et est financée par les paiements mensuels des parents, les bons de garde et les cotisations des membres de l'association.

2. LIGNE PÉDAGOGIQUE

Le projet éducatif représente notre vision d'un accueil de qualité. Il est le fondement d'une réflexion basée sur des compétences professionnelles. C'est un repère pour l'ensemble de l'équipe éducative et pour les parents. L'encadrement des enfants est assuré par du personnel qualifié et diplômé (lois cantonales). Chaque membre du personnel aura connaissance de ce projet et participera activement à son évolution. De plus, l'équipe éducative sera évidemment garante de respecter et de mettre en pratique le contenu du projet.

2.1 Brève description de la crèche (enfants accueillis, nombre, ...)

La crèche prend en charge les enfants durant la journée en l'absence de leurs parents, elle complète et soutient l'action des familles. Les journées sont organisées afin de permettre aux enfants le développement de leur personnalité, de leur autonomie et de leur socialisation. La structure offre à l'enfant un endroit accueillant, adapté à ses besoins et à son rythme.

La crèche Memory est un établissement d'accueil extra-familial privé, géré par le comité de l'Association de la Crèche Memory depuis le 1^{er} août 2005. L'effectif est limité à 13 enfants par jour, âgés de trois mois à quatre à cinq ans (début de la scolarité obligatoire). C'est une structure verticale bilingue (français/suisse-allemand) au concept familial composée d'un groupe unique (tous âges mélangés, fratrie réunie) ; cependant, lors des différentes activités journalières, celui-ci peut être scindé afin de proposer des animations adaptées à chacun.

L'équipe est liée par de nombreuses valeurs communes telles que le respect des besoins de l'enfant, l'autonomie, l'entraide et la promotion du mouvement.

La crèche Memory se situe au rez-de-chaussée d'une petite maison familiale. Elle a été entièrement rénovée en août 2025 et est constituée de la manière suivante :

- Une grande salle de vie où se trouvent les jeux à disposition ainsi qu'une table pour les repas et activités diverses.
- Une salle de sieste modulable où les enfants dorment tous ensemble.
- Une cuisine où le personnel cuisine les repas pour les enfants (et avec eux selon demande).
- Une salle de bain avec une douche, un lavabo, des toilettes et une table à langer à escalier.
- Un atelier de bricolages au sous-sol.
- Une salle de pause pour le personnel au 2^{ème} étage, également de temps en temps utilisée pour des petits moments de jeux avec un petit groupe d'enfants.
- Un jardin avec place de jeux accolé à la structure et adapté aux enfants.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30-18h00 et ferme pendant 5 semaines par année (3 semaines en été et 2 à Noël) + les jours fériés (Pâques, Ascension et Pentecôte).

Avant l'entrée en crèche, les parents ou futurs parents sont accueillis pour une visite et un entretien d'information, de présentation de la crèche, de son fonctionnement et de l'équipe éducative. Deux à trois semaines avant les débuts de l'enfant, une période d'adaptation de minimum quatre périodes est mise en place avec les parents : 1^{ère} adaptation avec un parent ou les deux, partage des informations, signature du contrat puis l'enfant reste environ 1h30 sans les parents / 2^{ème} adaptation un peu plus longue environ 2h30 / 3^{ème} adaptation avec repas d'environ 4h / 4^{ème} adaptation pour une demi-journée avec repas et sieste d'environ 6h. Après les 4 périodes d'adaptation, il est décidé, avec les parents, soit de prolonger l'adaptation si nécessaire, soit de débiter la prise en charge de l'enfant selon l'inscription.

La crèche Memory est admise pour l'octroi de bons de garde depuis le 1^{er} août 2020.

Les tarifs (sans prix des repas et sans déduction des bons de garde) sont :

Enfants jusqu'à 18 mois	170.-	journée complète
	127.50	demi-journée avec repas
	85.-	demi-journée sans repas

Enfants de 19 mois à 4 ans	120.-	journée complète
	90.-	demi-journée avec repas
	60.-	demi-journée sans repas

Les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis à la crèche (au tarif des enfants jusqu'à 18 mois) et la crèche peut bénéficier (avec un certificat du pédiatre ou d'un professionnel reconnu) des mesures particulières des bons de garde qui se montent à 52.50 (journée) / 39.35 (demi-journée avec repas / 26.25 (demi-journée sans repas). Ces enfants font partie du groupe accueilli et suivent, dans la mesure de leurs capacités, le programme journalier proposé. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé de la part de l'équipe éducative qui propose régulièrement des moments d'échange avec les parents.

Prix des repas : un forfait de frs. 10.- est facturé pour le repas de midi, les collations et les couches fournies par la crèche.

2.2 Buts, objectifs de la structure

Le suivi des enfants se fonde sur les principes essentiels suivant :

- Respecter le rythme de chaque enfant dans son développement en encourageant ses apprentissages
- Favoriser l'autonomie de l'enfant et la maîtrise progressive des actes de la vie quotidienne (manger, s'habiller...)
- Apprendre à l'enfant à s'exprimer et à partager dans un groupe en favorisant le respect d'autrui
- Encourager la communication dans toutes les situations pouvant donner lieu à des échanges (chansons, histoire, comptines...)
- Encourager l'enfant à stimuler son imagination créative par des activités manuelles (dessiner, peindre, coller, découper...)
- Promouvoir le mouvement en étant le plus possible à l'extérieur et découvrir la nature dans le jardin ou par des promenades dans le quartier, en forêt, sur des places de jeux, au lac, etc.

2.3 Journée type

6h30-9h00	Arrivée des enfants
	- Jeux libres (livres, coin cuisine, poupées, voitures, ...)
7h30-8h30	Petit-déjeuner (puis passage à la salle de bains)
9h	Rangements de la salle
9h10-9h30	Accueil en groupe

	- Chansons - Présentation des enfants ou adultes si nécessaire et également notification des absences d'enfants ou d'adultes - Echanges divers sur le déroulement de la journée (anniversaires, activités particulières, ...)
9h30-10h	Change des couches et/ou passage aux toilettes. Préparation de la collation.
10h	Collation : fruits
10h30-12h	Promenade, jardin ou activités diverses - Bricolages - Cuisine - Jeux de société - Jeux psychomoteurs - Livres - Découverte du monde extérieur - Jardin - Activités à thèmes
12h-12h40	Repas de midi
12h40-13h	Salle de bains : - Brossage des dents - Toilette du visage et des mains - Changements des couches et/ou passage aux toilettes
13h-15h00	Moment de repos (20-30 mn minimum pour tous) selon le rythme et le besoin de chacun puis activités diverses pour ceux qui ne dorment pas ou plus.
15h-16h	Promenade, jardin ou activités diverses
16h	Goûter
16h30	Change des couches et/ou passage aux toilettes
16h50-18h	Jeux libres, activités diverses, jardin, départ des enfants.

2.4 Arrivée - départ

Les arrivées se font dès 6h30, un/une éducateur/trice accueille les enfants et ce jusqu'à 9h00.

La séparation peut être difficile. Ce moment de transition est cependant mieux vécu par l'enfant si celui-ci est bien réveillé et conscient de ce qui se passe.

Nous demandons aux parents, à ce moment-là, de déshabiller leur enfant et de lui mettre ses pantoufles, de prendre un peu de temps pour faire un retour à l'éducatrice, également de prendre le temps de dire au revoir à l'enfant et si besoin de lui expliquer à quelle heure et avec qui il repartira.

Il est important, pour l'équipe éducative, d'être au courant des informations qui concernent l'enfant, afin de réaliser un accueil personnalisé de qualité. C'est pour cela que nous demandons aux parents de nous transmettre les éléments qui concernent leur enfant (sommeil, alimentation, comportement, changement de situation familiale, médicaments, demandes particulières, etc.) Lors de ce moment de séparation, l'éducatrice fait tout son possible pour être là à 100% pour votre enfant. Un petit rituel est mis en place afin de sécuriser l'enfant, celui-ci consiste (pour les enfants qui le désirent) à aller dire au revoir au parent par la fenêtre.

Les départs des enfants se font à partir de 17h ou plus tôt sur demande des parents. Lors de l'arrivée du parent, une éducatrice se rend au maximum disponible afin d'accompagner l'enfant dans sa préparation au retour à la maison. L'éducatrice fait un rapport de la journée au parent sur les activités, les repas, les siestes et les moments particuliers observés qui ont été vécus par l'enfant. C'est un moment d'échanges qui, dans l'idéal se passe dans le calme. Le parent aide son enfant à s'habiller et à récupérer ses affaires avant de quitter la crèche.

2.5 Séparation et familiarisation

La séparation représente une étape délicate pour l'enfant à tout âge, c'est pour cette raison qu'avant de débiter la crèche au pourcentage convenu, une période de familiarisation personnalisée est mise en place. Une éducatrice accueillera l'enfant et son/ses parent/s. L'enfant pourra alors découvrir l'environnement de l'institution avec la présence rassurante des parents. Des courtes périodes durant lesquelles l'enfant pourra évoluer seul au sein du groupe seront mises en place. La durée de celles-ci augmentera en fonction de l'enfant. L'éducatrice prendra le temps de poser des questions sur les habitudes de l'enfant afin que l'équipe puisse ajuster leurs actions éducatives. Pour les plus jeunes entre 0 et 1 an, un cahier d'informations comportant au début les habitudes alimentaires et les temps de repos de l'enfant puis, dans les pages suivantes, son rythme lors de chaque journée sera mis en place ainsi qu'un système de personnes de référence afin que durant les moments de soins, d'alimentation et de sommeil, le nombre d'adultes qui s'occupe de lui soit limité.

2.6 L'objet transitionnel

Nous conseillons aux parents d'apporter à la crèche le doudou, la lolette où tout autre objet transitionnel de l'enfant afin que lors des moments délicats (séparation, sommeil, maladie...), l'enfant puisse y avoir accès pour se rassurer. Pour les plus petits un objet avec l'odeur d'un parent peut également être un bon outil pour sécuriser l'enfant affectivement lors de sa journée en crèche.

2.7 Relation avec les parents (entretiens, buts, collaboration)

La crèche Memory fonctionne selon un cadre familial et les parents y sont les bienvenus. Les professionnels veillent à agir en toute transparence et travaillent selon un code déontologique du domaine des travailleurs sociaux en Suisse. Il est important pour l'équipe de travailler en collaboration avec les parents pour le bien de l'enfant, notamment de lui offrir un accueil personnalisé. C'est pour cela que nous sommes à disposition lors des arrivées et des départs afin de

recueillir et transmettre les informations (alimentation, soins, développement de l'enfant, comportements...). Des entretiens sont mis en place sur demande des parents ou proposés par l'équipe éducative afin de compléter certaines informations ou selon les besoins particuliers de chaque enfant. Une fois par année, un entretien est d'office proposé aux parents afin d'échanger sur le développement de leur enfant. Deux fêtes sont également organisées dans l'année, une grillade en été et une soupe en hiver lors desquelles tous les enfants et leur famille sont cordialement invités.

2.8 Hygiène

Hygiène des locaux :

Nous possédons un plan d'organisation en ce qui concerne les nettoyages. Les nettoyages des salles (sols, tables, chaises, cuisine, salle de bain) se font quotidiennement par le personnel éducatif et deux fois par semaine par une femme de ménage. Le nettoyage des jouets, jeux, lits, étagères, casiers, etc, se fait hebdomadairement.

Literie :

Chaque enfant dispose de sa propre literie personnelle fournie par la crèche (couverture, coussin), lavée régulièrement.

Soins :

Pour l'équipe éducative, les moments de soins sont des moments privilégiés avec l'enfant. En effet, c'est un temps que nous lui consacrons individuellement. Il est important que l'enfant se sente reconnu dans cette relation de personne à personne. Ce doit également être un moment de plaisir pour l'enfant. Nous avons le désir d'encourager l'enfant à la participation aux soins afin de le sensibiliser à la propreté et de favoriser son autonomie, ses apprentissages et l'échange avec l'adulte. La table à langer dispose d'un escalier sécurisé que l'enfant peut monter et descendre seul aux côtés de l'adulte. Si des soins particuliers sont nécessaires (crème ou autres), il est important que le parent transmette l'information à l'équipe, également en cas d'allergie à certains produits, crèmes ou autre. Le lavage lors du change se fait avec des lingettes neutres que l'on mouille et un produit naturel (Liniment). En accord avec les parents le pot ou les wc sont proposés à l'enfant en fonction de son rythme et de son choix. Après chaque change ou passage au pot, le personnel veille à désinfecter la table à langer et les pots.

L'enfant dispose d'une brosse à dents, gobelet et gant de toilette personnel. L'enfant commence le brossage des dents seul et ensuite l'éducatrice vérifie. Les gants de toilette sont changés chaque jour et les brosses à dents dès qu'il y a besoin. Chaque semaine les gobelets sont lavés à la machine et les brosses à dents trempées dans du désinfectant (vinaigre). L'enfant se lave les mains seul au lavabo adapté à sa hauteur avant et après les repas, le passage aux wc ou encore après diverses activités (peinture, cuisine...). Nous vivons dans un lieu collectif et il est important de sensibiliser l'enfant à l'hygiène des mains.

2.9 Sieste – sommeil - repos

Elle se déroule après le diner, aux alentours de 13h00 pour la plupart. Les plus petits font la sieste dans les petits lits à barreaux dans la chambre de sieste, les plus grands sur les petits lits adaptés à la

morphologie de l'enfant. Si l'enfant a besoin d'un "doudou" et/ou une lolette pour s'endormir, nous vous demandons de nous l'apporter. Une personne de l'équipe éducative est présente dans la chambre pour les enfants afin de les aider à s'endormir et les rassurer. Les plus grands qui ne font plus de sieste font un moment de silence/repos dans la chambre qui dure maximum 30 minutes afin de leur laisser le temps de se reposer et de se ressourcer pour la suite de la journée.

Selon les enfants, la sieste peut durer jusqu'à environ 15h00 (nous réveillons les enfants sur demande des parents). Nous respectons le rythme de chacun donc les plus jeunes enfants seront également couchés à d'autres moments de la journée.

2.10 Alimentation

Le petit-déjeuner se déroule entre 7h30 et 8h30 et est composé de tartines (beurre, confiture, miel), de CornFlakes non-sucrés, eau, lait ou thé. Pour les 10h00 nous proposons aux enfants différents fruits (selon les saisons). Les repas de midi sont préparés sur place par une personne de l'équipe éducative. Nous veillons à proposer des menus équilibrés composés chaque jour de légumes et ou de salade et de féculents. Les protéines telles que la viande, la volaille, les œufs, les lentilles et autres légumes secs ou les produits laitiers sont proposés en alternance afin de varier les accompagnements. Le goûter se déroule aux alentours de 16h00 et est constitué d'un fruit et d'un élément plus nourrissant (pain, biscuit, barre de céréales, yoghourt, gâteau d'anniversaire...). Chaque repas est accompagné d'eau ou de thé non sucré.

L'équipe éducative mange en même temps que les enfants car se retrouver tous ensemble autour d'une table et partager un moment de convivialité est un élément important. Le personnel de la crèche est présent afin d'aider les enfants à adopter une hygiène alimentaire saine (l'écoute de leur sentiment de satiété, l'apprentissage de la gestion des quantités, etc.). Il accompagne notamment les enfants dans la découverte de nouveaux aliments en les incitant à goûter.

Pour les bébés, le lait maternel ou lait en poudre est fourni par les parents. Les repas se déroulent dans le respect du rythme de l'enfant. L'introduction de nouveaux aliments se fait en discussion préalable avec les parents.

Il est important, pour le personnel de la crèche, d'être informé de toutes allergies ou régime alimentaire particulier d'un enfant qui sont pris en compte lors de la préparation des repas.

2.11 Autonomie

L'autonomie est privilégiée dans l'intervention pédagogique auprès de chaque enfant. L'équipe veille à mettre tout en œuvre pour encourager les progrès en les laissant faire au maximum seuls, tout en leur proposant de l'aide afin qu'ils ne se découragent pas. Nous les stimulons en leur suggérant de réaliser les tâches élémentaires du quotidien, telles que s'habiller, se déshabiller, se laver les dents, aller au WC, mettre la table, débarrasser ses couverts, etc.

L'enfant dispose d'une image avec son prénom. Ce symbole est présent au vestiaire, sur son casier et sa brosse à dents. Ceci lui permet de repérer ses affaires même s'il ne sait pas lire et lui permet d'être plus autonome.

Les âges différents des enfants qui fréquentent le même groupe permettent également de développer l'entraide et l'autonomie au niveau social.

2.12 Bilinguisme

La crèche Memory étant située dans une ville bilingue (Bienne), l'accueil se fait dans les deux langues (français et allemand) bien qu'actuellement les enfants romands forment la majorité, l'équipe éducative met un point d'honneur à préserver cette richesse. Par exemple, le personnel d'origine suisse-alsacienne essaie de parler uniquement dans sa langue maternelle et, lors des moments de regroupement, des chansons dans les deux langues sont apprises aux enfants.

2.13 Sorties, jardin, promenade, nature

L'équipe éducative essaie de favoriser les moments en extérieur pour, d'une part sortir prendre l'air et se défouler et également parce qu'il est important pour l'enfant d'apprendre à connaître et apprivoiser l'environnement qui l'entoure. La crèche possède un jardin très souvent utilisé, été comme hiver, afin d'y réaliser des activités variées dans un espace clos (place de jeux, sable, piscine, petites voitures, poussettes, jeux de neige). De plus, dès que le temps le permet, les collations (fruits le matin et goûter l'après-midi) ainsi que les repas de midi se prennent dans le jardin (ou en promenade pour ce qui est des collations). Nous profitons, lors de nos balades, de faire découvrir le quartier et la région aux enfants. Nous sommes idéalement placés (arrêt de bus devant la crèche) afin de découvrir la nature dans des espaces verts et dans la forêt, mais également la ville ainsi que ses diverses manifestations et le lac.

Nous conseillons aux parents d'apporter des vêtements et des chaussures adaptés au temps (habits de pluie ou de neige, bottes, gants, bonnets, écharpes, casquettes, etc.).

2.14 Moments de jeux, activités diverses

Nous veillons à proposer chaque jour des activités diverses selon les besoins des enfants telles que bricolages, activités sensorielles, peinture, coloriage, chants, rondes, instruments de musique, pâte à modeler, cuisine, gymnastique, jeux de société, jeux de construction, etc. Ces dernières alternent avec des moments de jeux libres lors desquels les enfants peuvent entre autres s'adonner à des jeux symboliques comme jouer au magasin, à la dînette, aux poupées, au docteur, etc., occupations très importantes pour le développement d'un enfant.

Lors de toutes ces animations, l'enfant apprend à jouer avec les autres, à se plier aux règles du groupe, à partager, à s'exprimer tout en respectant l'écoute et le temps de parole de chacun, etc.

Nous encourageons l'enfant à terminer le jeu choisi, ce qui contribue à développer sa concentration et son assiduité, puis à le ranger.